



PIECES A FOURNIR POUR DEMANDE DE CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

- ▶ ORIGINAL DE LA CARTE GRISE
- ▶ DECLARATION DE CESSION D UN VEHICULE (entre le vendeur et l'acheteur)
- ▶ DEMANDE DE CERTIFICAT D IMMATRICULATION (à remplir par l acheteur)
- ▶ PIECE D IDENTITE DE L ACQUEREUR (autant de pièce d'identité que d'acquéreur)
- ▶ JUSTIFICATIF D ADRESSE (au nom de l'acquéreur)

UNIQUEMENT : quittance EDF – TELEPHONE – EAU – LOYER – TITRE DE PROPRIETE – BAIL DE LOCATION – ASSURANCE HABITATION – AVIS D IMPOSITION

Si vous êtes hébergé : justificatif d'adresse + Pièce d'identité + Lettre d'hébergement de la personne qui vous héberge.

- ▶ CONTROLE TECHNIQUE DE MOINS DE SIX MOIS (pour les véhicules de plus de 4 ans)

POUR LES ENTREPRISES OU SOCIETES

- ▶ K BISS DE MOINS DE 3 MOIS
- ▶ PIECE D'IDENTITE DU GERANT

Si véhicule moins de 10 ans : 30 € le cheval fiscal+ 6,50 € de taxe

plus de 10 ans : 15 € le cheval+ 6,50 € de taxe

TAXE SUPPLEMENTAIRE SI VEHICULE UTILAIRE DE 34 €

FRAIS D'HONORAIRE 32,55 TTC €

Palm Antilles Automobiles – SARL Unipersonnelle au capital de 9 000 euros SIRET : 508422631 00012

3 agences : Dillon - TEL : 0596 747 327 - FAX : 0596 677 526 - Marin Tél : 0596 680 378 / Fax 0596 782 170

Trinite Tél : 0596 524 491 / Fax 0596 529 357

www.carte-grise-plus.com